



## COMMUNIQUE

### *Compte-rendu du comité technique de base de défense du 16 juin 2021*

La session s'est déroulée de 8 h 30 à 12 h 15 au cercle Chantereyne. FO était représenté par Jean-Lionel Trolet, Christine Lepetit, Sylvain Harivel et David Michel. Après l'introduction du Commandant de la BdD, président de séance, Force Ouvrière a lu sa déclaration liminaire (document en pièce jointe), dans laquelle les élus ont abordé plus particulièrement les 18 derniers mois écoulés et les difficultés globales que rencontrent les agents au quotidien.

Le président a annoncé partager le discours de FO à propos de l'engagement des personnels civils tout au long de la pandémie en remplissant toutes les missions qu'elles soient opérationnelles ou non et s'est engagé à faire remonter cet investissement au niveau central. Il s'est également engagé à faire remonter la trop forte baisse du ratio soutenant/soutenu de Cherbourg, mais pourtant voulu par le ministère. Il a fait part également de l'implication du Préfet maritime dans son action à rapporter au plus haut lieu, le grand investissement des personnels civils de la BdD de Cherbourg. Le Com/BdD a par ailleurs employé le terme «externalisation», quant à la concession du restaurant Jean-Bart du site de Querqueville.

#### **1. PV du CTBdD du 9 décembre 2020 :**

Ce procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

#### **2. Point Covid :**

Au 16 juin au matin, 6 cas positifs étaient déclarés au sein de la BdD, ainsi que 2 cas contacts. Un mini cluster de 5 personnes positives au sein d'un service du GSBdD a entraîné sa fermeture, ce qui pour FO est raisonnable et respecte la réglementation contrairement à la gestion de crise dans d'autres unités de la BdD qui ont pris d'énormes risques en laissant ouverts les services, malgré des clusters beaucoup plus importants.

Le COM/BdD nous a affirmé qu'au 16 juin, il n'avait reçu aucune directive pour le post 30 juin.

### **3. Point vaccination :**

Le médecin chef de l'antenne médicale 133 nous a fait un point sur la vaccination en nous précisant qu'elle était ouverte aux personnels civils. C'est le vaccin Pfizer qui est utilisé. En juillet, le cap des 1 500 doses sera atteint. Des renforts administratifs de personnels militaires et civils d'autres organismes ont été mis à disposition de l'antenne médicale. Le médecin chef a d'ailleurs remercié ces personnels et les commandants d'organismes. Il a également été annoncé que l'antenne médicale de Caen était ouverte à la vaccination. A la question de FO, le médecin a répondu que jusqu'ici, seules des attestations papier étaient remises aux personnes vaccinées. En effet, le logiciel de l'antenne médicale n'étant pas à jour, l'attestation avec le QR code ne pouvait être envoyé. La mise à jour étant attendue pour la fin de semaine, cet envoi pourra être effectué vers les personnels vaccinés.

### **4. Bilan social 2020 :**

Plusieurs points du bilan social 2020 ont interpellé FO lors de ce comité technique. En effet, sur les effectifs réalisés, on constate encore – 2 PC par rapport à 2019. Le ratio de personnels militaires par rapport aux personnels civils est passé de 69 % à 71 % de 2019 à 2020. L'âge moyen des PC de la BdD est de 48,63 ans contre 47 ans au niveau du ministère. L'âge moyen de recrutement est de 37 ans. Enfin le taux d'avancement de corps des fonctionnaires est insignifiant avec 1,48 %. Pour FO, même si quelques recrutements ont été effectués depuis deux ans, il n'en demeure pas moins que ces derniers éléments ne rendent pas la base de défense de Cherbourg attractive et parallèlement si l'on ne recrute pas massivement et sur des emplois qualifiés les cinq prochaines années, la BdD court à la catastrophe. En 2020, 7,08 % des PC avaient entre 60 et 65 et plus et plus inquiétant encore, 21,23 % des PC avaient entre 55 et 59 ans. FO s'inquiète également de la recrudescence de l'embauche de contractuels qui s'ils n'intègrent pas l'institution verront leur contrat se terminer dans 5 ans ou avant, ce qui dégradera encore les effectifs au sein de notre BdD.

Le président a dit partager les problématiques pointées par FO et y à associer le personnel militaire pour lequel le constat est pratiquement le même.

En revanche, concernant le nombre d'arrêts maladies, celui-ci est stable par rapport à 2019. Cela démontre là encore le très fort investissement du personnel civil durant cette longue période de crise sanitaire.

Concernant l'apprentissage, pratiquement tous les établissements forment des apprentis dans divers domaines et à plusieurs niveaux et cela se passe plutôt bien. FO et le COM/BdD ont rappelé l'intérêt de cette démarche lorsque cela peut aboutir à l'embauche des futurs diplômés au sein de l'institution.

## **5. Problématique de liquidation des retraites et des situations de rupture de paye :**

FO avait tenu à aborder ce point, car lors des comités sociaux l'un des membres s'était aperçu que des secours pris sur les crédits de l'action sociale servaient à venir en aide à des agents qui ne percevaient pas leur retraite ou qui avaient une rupture de paye. Même si les montants sont faibles 1.830,00 € (5 secours) en 2019 et 9038,00 € (12 secours) en 2020, FO tenait à rappeler que les crédits de l'action sociale n'ont pas vocation à se substituer aux dysfonctionnement des services de l'administration, SRDP de La Rochelle et CMG de Rennes dans ce cas précis. Par ailleurs, outre les dépenses, le traitement de ces dossiers est très chronophage pour les assistantes sociales qui ont souvent beaucoup de mal à contacter les interlocuteurs de ces services.

## **6. CIA :**

Par rapport à 2020, l'enveloppe attribuée est constante. Les employeurs ont rappelé que les modalités d'attribution seraient les mêmes qu'en 2020. La répartition se fera en fonction du CREP 2020, c'est-à-dire de la réalisation ou non des objectifs, de la manière de servir, mais également de l'importance du poste tenu par l'agent. Le temps partiel est proratisé, le CIA n'est en revanche pas proratisé au regard des arrêts de maladie.

## **7. Transport :**

Le parc de véhicules légers va passer de 202 à 186 au 31.12.2021 soit – 16 véhicules. Le Com/BdD ainsi que les OS déplorent cette situation, qui à terme pourrait entraver la réalisation de certaines missions et comme c'est déjà le cas actuellement au regard du parc automobile qui a déjà été revu à la baisse. Le Com/BdD a plaidé pour obtenir un plus important volume de véhicules électriques afin de limiter l'empreinte carbone, mais également de limiter les dépenses. Cette proposition n'a pas été retenue jusqu'à présent par l'administration centrale. La politique du ministère est de réduire l'ensemble des parcs automobiles à l'échelon national sans tenir compte des spécificités de chaque BdD.

Le Com/BdD a précisé que le refus de véhicule et par conséquent de suppression de mission s'ils devaient s'appliquer pour manque de véhicule relevait de sa responsabilité. Il a tenu à rappeler, que cela n'était pas la peine de s'en prendre au personnel du roulage lorsqu'un véhicule ne pouvait être attribué. Il a également fait savoir que les usagers devaient faire remonter les points bloquants au niveau de la QSR afin de pouvoir matérialiser par des statistiques les problèmes rencontrés.

La version 2 de SAGEC a été mise en service au bureau transport du GSBdD, quelques anomalies ont été détectées au début. Par ailleurs, le commandant du GSBdD ainsi que le COM/BdD ont appelé au civisme des utilisateurs des véhicules en leur demandant de remplir une situation de non-conformité lorsqu'il y avait un problème sur le véhicule tout en précisant qu'ils sont vérifiés une fois par mois.

## **8. Toiture des tennis :**

Cela fait déjà longtemps que la dégradation de la toiture des tennis est à l'ordre du jour des CHSCT et des CTBdD successifs. A ce jour, et compte tenu de l'ampleur des dégâts, ils nous est systématiquement répondu que le coût ne peut être pris en compte sur les crédits. Nous avons demandé s'il n'était pas possible que l'USID procède malgré tout à la réparation provisoire des plus grosses fuites. La cheffe de l'USID, nous a répondu que même si cela était fait cela entraînerait d'autres dégradations ailleurs. Aujourd'hui, FO demande seulement s'il ne serait pas possible que l'USID procède à la protection de la structure par la mise en place de bâches provisoires permettant de protéger momentanément la structure du bâtiment ou s'il faut demander aux agents travaillant dans ce service d'aller eux-mêmes sur le toit installer des bâches plutôt que de devoir systématiquement vider des seaux lors de chaque période pluvieuse.

## **9. Gardiennage accès base de défense :**

Une amélioration a été constatée au début du second trimestre 2021 après une réunion notamment entre le PDG de Mondial Protection, la PFAF de Rennes et la BdD. Un CCTP est en cours de rédaction pour le nouveau marché avec dépouillement des offres en septembre 2021, notification en novembre 2021 pour démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2022. La ré-internalisation de la réalisation des badges a été posée. Cette mesure semble plutôt négative puisqu'il est peu probable d'obtenir la création de nouveaux postes par la Marine.

## **10. Accès piétons/cyclistes par la porte de La Bretonnière :**

La question est à l'étude. Pour l'instant cela n'est pas faisable, car il est inenvisageable de risquer un passage en force, à plusieurs ou à multiples badges. Il est impossible de positionner un gardien en permanence. Le commandant de la base navale a plutôt étudié la réalisation d'un SAS digne de ce nom et pour lequel le Com/BdD a donné son accord. Une demande de crédits marine est en cours.

## **11. SLM :**

Le REO devrait demeurer à effectif égal en 2022. En revanche, la civilianisation de deux postes très techniques a été demandée : un ouvrier de l'état tuyauteur-soudeur ainsi qu'un mécanicien de service général. A ce jour, la DPMM n'a pas encore donné son accord. Le but pour le SLM est de maintenir les compétences sur des postes à forte technicité. FO ne peut que se réjouir de cette prise de conscience et cette démarche qu'elle revendique depuis plusieurs années maintenant.

## **12. Budget UO/BdD :**

Sur ce point stratégique, il est à déplorer le manque crucial de financement. Pour l'année 2021, sur la demande de 16 millions d'Euros, le Com/BdD n'a obtenu que 5 millions d'Euros. Un rattrapage de 700 000 € a été accordé par Bercy et 1,5 millions au titre du plan de relance sont également venus s'ajouter à l'enveloppe initiale, soit une dotation finale de 7,2 millions d'Euros de budget. Par ailleurs, l'année 2022 risque d'être très difficile à passer sans changement de la loi de programmation militaire.

## **13. DAEP :**

Depuis 2017 la déclaration des acquis de l'expérience professionnel (DAEP) est un document permettant à chaque agent de consolider son CREP. Une campagne de relance a donc été effectuée par la DAP du GSBdD en avance de phase de la campagne d'évaluation des fonctionnaires. Ce document est une carte supplémentaire à la main de chaque agent pour son avancement. C'est un document vivant qui peut être modifié et complété à tout moment par l'administré. La DAP a rappelé que chaque agent peut se rapprocher de ce service au sujet de toute question. FO rappelle également qu'elle est régulièrement sollicitée par les agents au sujet de ces dossiers et propose également son aide pour la réalisation de ce document.

## **14. Récupération déchets ménagers :**

Le Com/BdD a annoncé être intéressé par ce projet et une étude va être menée. C'est un sujet qui va continuer à être instruit.

## **15. Création des CSA :**

C'est ce qui a terme devrait remplacer les CTBdD et CHSCT en 2023 et qui répondra à la loi de transformation de la fonction publique de 2019. A ce jour, aucun texte d'application n'est paru, cela devrait intervenir en septembre prochain afin de pouvoir organiser les élections professionnelles de décembre 2022.

## **16. Reconduction souplesse du CET en 2021 :**

Ce dispositif exceptionnel de la DGAFP, mis en place en 2020 au cours de la pandémie a permis aux agents de porter leur CET à 70 jours tout en épargnant plus de 10 jours au cours de l'année 2020, mais n'est pas reconduit pour 2021.

En effet, pour 2021, pour les agents dont le plafond CET a été porté à 70 jours en 2020, ce plafond demeure. En revanche, pour l'année 2021, le plafond de 70 jours non atteint reste et l'épargne de l'année sera de 10 jours maximum.

**Conclusion :**

L'ordre du jour de ce CTBdD était très dense, FO se félicite des nombreuses réponses qui ont été apportées lors de cette instance et surtout de la rapidité à laquelle les documents de travail dont le bilan social 2020 sont parvenus aux OS, plus de quinze jours avant la réunion plénière. Cela nous a permis de pouvoir travailler en amont et de bien pouvoir préparer ce premier CTBdD de l'année.

**FORCE OUVRIERE**

**Libres ! Indépendants ! Déterminés !**

Tél. : 02.33.92.60.97 – Portable : 06.65.15.24.10

intradef : [syndicat-fo-cherbourg.dlg-syndical.fct@intradef.gouv.fr](mailto:syndicat-fo-cherbourg.dlg-syndical.fct@intradef.gouv.fr)

Cherbourg, le 28 juin 2021



# COMITE TECHNIQUE DE BASE DE DEFENSE DE CHERBOURG-EN COTENTIN SEANCE DU 16 JUIN 2021

## Déclaration liminaire du syndicat Force Ouvrière

Monsieur le Président, mesdames, messieurs,

Nous voici réunis pour le premier CTBdD de l'année 2021 et que dire de la situation actuelle après 18 mois si difficiles et pour unique quotidien «auto, boulot, dodo».

Dès le début de la pandémie en mars 2020, tout le monde a entendu les déclarations «quoi qu'il en coûte», et «le monde d'après sera différent du monde d'avant». Et aujourd'hui, les personnels civils de la base de défense de Cherbourg s'aperçoivent une fois de plus qu'il ne s'agissait que de mensonges. Plus que jamais durant cette crise, force est de constater que l'ensemble des agents qu'ils soient civils ou militaires ont assuré par tous les moyens les missions qui leurs étaient confiées.

Par ailleurs, autant dans le secteur privé, les agents dits de «première ligne» ont pour la plupart reçu quelques actes de reconnaissances financiers par leurs employeurs respectifs émanant de directives gouvernementales. En revanche, les personnels civils de première ligne au sein de notre ministère et ce malgré leur investissement n'ont rien perçu et ce n'est pas un saupoudrage homéopathique (6 primes Covid pour l'ensemble des personnels GSBdD et EFM confondus) qui ont répondu à cette reconnaissance du travail effectué avec des risques pour la santé bien réels au début de la pandémie en travaillant sans masques, sans gel...

Aujourd'hui, l'émergence du «monde d'après», tend déjà à démontrer que celui-ci sera pire que le «monde d'avant» En effet, nous avons déjà localement la traduction du «quoi qu'il en coûte», à savoir zéro : gel du point d'indice, pas de prime Covid à la hauteur de l'investissement des agents, gel de l'enveloppe CIA pour 2021, pas d'augmentation des taux d'avancement et pour certains organismes, chasse aux heures supplémentaires, aux travaux insalubres...

Dans la même lignée, et nous l'avons déjà évoqué en CLR, nous constatons que depuis deux ans le nombre de personnels militaires a fortement augmenté sur la BdD de Cherbourg et nous ne pouvons que nous en réjouir. Parallèlement, nous ne pouvons pas en dire autant des effectifs des personnels civils qui après les coupes sombres durant plusieurs années semblent se stabiliser. Néanmoins le ratio soutenant/soutenu se dégrade et implique que les agents civils s'investissent

toujours plus avec un volume de travail supplémentaire. Et surtout, que l'on ne parle pas à FO de la «dette fonctionnelle» là où les agents ont rempli leurs missions, même lorsque celles-ci n'étaient pas opérationnelles.

Par ailleurs, si les effectifs semblent constants, il n'en demeure pas moins que les recrutements se précarisent essentiellement dans les postes de catégorie C. Cela veut-t-il dire qu'à terme, il n'existera plus d'agents de catégorie C sous statut au sein de notre ministère ? FO dénonce cette pratique et revendique l'intégration des agents contractuels.

En conséquence, même si ce constat semble pessimiste, pour FO il n'est que factuel et l'ensemble des personnels civils de cette BdD a une fois de plus le sentiment d'être les oubliés du «plan de relance».

Nous savons, monsieur le Président, mesdames, messieurs que vous allez nous répondre comme toujours que pour la plupart de ces points, les réponses ne sont pas de votre niveau. Néanmoins, nous vous demandons comme nous le faisons nous-même auprès de nos secrétaires fédéraux de bien vouloir faire remonter vers vos administrations centrales respectives cet état de fait qui ne peut plus durer.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, nous vous remercions de votre attention.

# **FORCE OUVRIERE**

## **Libres ! Indépendants ! Déterminés !**

Tél. : 02.33.92.60.97 – Portable : 06.65.15.24.10

intradef : [syndicat-fo-cherbourg.dlg-syndical.fct@intradef.gouv.fr](mailto:syndicat-fo-cherbourg.dlg-syndical.fct@intradef.gouv.fr)

Cherbourg, le 16 juin 2021